

Commissio d' Incorporation de Travailleurs étrangers.

Séance du 21 Avril 1964

La Commission d' Incorporation des étrangers s' est réunie à la Préfecture de vendredi 21 Avril 1964 à onze heures sous la présidence de M. Combes, chef de mission remplaçant M. le Secrétaire général adjoint,

étaient présents :

- M. Combes, Commissaire Principal aux Renseignements généraux
- M. de Clabon, Représentant de l'Administration à la Mission des étrangers
- M. Lamière, Directeur de l'Office d'Emploi du Travail
- M. Bastien, Inspecteur du Travail
- M. Lecomte, Délégué du Contrôle Social des étrangers.

La Commission homologue l'incorporation de

nommés :

Prieto Manuel né le 18 mai 1912, <sup>appart. anti</sup> habitant Cas. de Matruet et travaillant à l'usine - la Lente (Covadonga)

Lopez Alberto né en 1901 à Madrid - <sup>appart. anti</sup> domestique agricole à Sallanoya C. de Jovara

Seljanovic

~~Commissaire principal~~ Le Secrétaire - Le Secrétaire de

2. D.  
1. D.  
de l'Emploi

file 294-44

6

son avis conforme sera rendu par l'agriculture.

La Commission examine la demande de libération ainsi :

1) de Adolphe Jean né le 20 Novembre 1924 à  
Lunery (Cher) <sup>joint : Annuaire (Rouge & P. H. G.)</sup> devenu français par application de l'article 4  
de la loi du 20 août 1927.

2) de Esquivado Olive, Jean né à Bezançon (Mame) le 14 septembre 1924 <sup>joint : Annuaire (Rouge & P. H. G.)</sup> qui joint à sa demande un  
certificat de nationalité délivré par le Juge de Paix de Canten  
d'Avallon.

3) de Rubio Santiago né le 20 juin 1892 à Malin (Hérault & Marseilles) venant à Ville C. d'Espagne, aide espagnol.

La Commission prononce la libération de Adolphe et d'Esquivado; Celle de Rubio est réservée jusqu'à production d'une attestation du Consul d'Espagne affirmant par l'intéressé joint de la protection de son pays d'origine.

M. Lemaître, délégué du Comité Social de l'étranger demande à la Commission de passer la réponse définitive de travailleur espagnol Zielonki Michiel venant à Ville C. d'Espagne <sup>joint : Annuaire (Rouge & P. H. G.)</sup> et de soumettre au Comité d'Accueil. Après examen de certificats médicaux cette réponse est unanimement prononcée; Zielonki sera autorisé à venir au Comité d'Accueil.

Aucun autre question ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée à onze heures 30.  
Le Président

Incorporation

Pietro Mannes - <sup>Déclaration</sup> Corrigé - habite Cor. & Montreuil - 18/3-1912  
 Szy Albert - 1923 - Hain - Gallong 6<sup>me</sup> journal -  
 Beljanic - à mater -

Elevations rectangulaire

Soloch Jan 20/11/14 - 14 ans 1919 - comm. ayant acquis les  
 - par comité au D<sup>2</sup> de la M. au -  
 autom. de la p<sup>re</sup> -

Inquies de & naturelles appete - do -

Pablo - certificat & naturelles - attestation de l'ancien état  
 & à pour la protection de sa p<sup>re</sup> & régime -

Zilomski Michel - 40 ans - lettre p<sup>re</sup> sur -  
 doit contenir à insérer au acte -

Autres & autres

H<sup>o</sup> & Rom. Nam - à aller p<sup>re</sup> - on veut accorder l'habitation  
 à l'entrepreneur p<sup>re</sup> & on aller tout en l'absence -

V<sup>e</sup> G<sup>o</sup>fa - 1919 - l'au allocation p<sup>re</sup> & l'au l'au & l'au & l'au  
 M. Comte est favorable -

Falco - Carolin<sup>e</sup> Nam - falco p<sup>re</sup> est p<sup>re</sup> - système p<sup>re</sup> &  
 my p<sup>re</sup> & l'au & l'au & l'au & l'au -

Bernat Franca - à aller p<sup>re</sup> - l'au & l'au p<sup>re</sup> -